

Tout savoir sur la RT 2012

Des maisons plus respectueuses de l'environnement

Qu'est-ce que la RT 2012 ?

Les ressources naturelles diminuent. Il est aujourd'hui plus difficile de produire de l'énergie et elle coûte de plus en plus cher. Le bâtiment est l'un des secteurs qui en consomme le plus. Il était nécessaire d'agir... Ainsi, suite aux décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, tous les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013 doivent répondre aux exigences de la nouvelle réglementation thermique : la RT 2012. Elle est désormais généralisée à toutes les constructions neuves.

Les consommations énergétiques des bâtiments neufs devront être divisées par 3, ramenant la consommation moyenne d'énergie primaire des constructions neuves de 150 kWh_eP / m² / an à 50 kWh_eP / m² / an en 2013.

Plus qu'un renforcement des exigences, la RT 2012 fait entrer la France dans une nouvelle phase d'économie d'énergie et de performance.

Désormais, les constructeurs ont une obligation de résultat quant au niveau de performance énergétique à atteindre et des exigences à respecter. La qualité du bâti, la performance énergétique et le confort sont ainsi renforcés pour vous apporter une meilleure qualité de vie.

Quels sont les intérêts pour votre maison ?

La RT 2012 permet d'avoir une maison plus économique et respectueuse de son environnement. Une maison alliant confort, qualité et faibles besoins énergétiques.

Une maison plus confortable été comme hiver grâce à l'utilisation d'équipements et de techniques parfaitement maîtrisées (optimisation du terrain, étanchéité à l'air renforcé, mode de chauffage plus qualitatif) qui permettent une circulation d'air maîtrisée, sans déperdition de chaleur, et un vrai confort intérieur quelle que soit la température extérieure.

Une maison plus économique grâce à des équipements qui vous permettront de faire des économies sur vos factures d'énergie (pompe à chaleur, étanchéité à l'air renforcé, cumulus thermodynamique..)

Une maison plus respectueuse de son environnement, conçue selon les critères bioclimatiques et grâce à son niveau d'isolation optimal favorisant la performance énergétique.

Les 3 grandes exigences de la RT 2012 concernent :

La limitation des besoins énergétiques du bâtiment par une isolation maximale du bâti avec une conception bioclimatique : orientation, apports solaires et lumière naturelle, inertie du bâtiment, Cette exigence est définie par le coefficient Bbiomax (besoin bioclimatique)

Des équipements performants pour une consommation énergétique réduite : équipement de chauffage, de refroidissement, d'éclairage, de production d'eau chaude sanitaire et d'auxiliaires, la RT 2012 vise à améliorer ces 5 postes. C'est le coefficient Cepmax (Consommation d'Énergie Primaire)

L'exigence de confort d'été dans les bâtiments non climatisés : cette 3eme exigence vise à limiter autant que possible les besoins en climatisation, très gourmande en énergie, afin d'assurer un bon niveau de confort dans votre habitation, en été, sans recourir systématiquement à un système de refroidissement. Elle repose sur un indicateur : la TIC (Température intérieure de confort)

Nouveaux principes constructifs :

La RT 2012 impose d'avoir des maisons moins gourmandes en énergie nécessitant une meilleure isolation et des équipements performants.

Afin de vous accompagner dans votre projet, nous avons fait des choix techniques sur le bâti et sur les équipements vous assurant le respect de la réglementation thermique tout en vous garantissant un meilleur confort, une optimisation de votre investissement et une réduction de vos consommations.

Le Bbio (Bâtiment bioclimatique) ou la qualité du bâti :

Grâce à nos équipes d'artisans, fidèles depuis de nombreuses années ou sélectionnées pour leur savoir-faire, nous mettons en oeuvre des techniques innovantes pour vous garantir une maison conforme aux exigences thermiques de la RT 2012.

Agence de Calais
03 21 97 51 51

Agence de Dunkerque
03 61 58 46 59